

situent à l'échelle de l'équipement et des techniques d'usinage du bois, des ressources de gestion, des transferts de connaissances et de la formation.

En bref, le développement futur du Viet Nam sera en grande partie fonction du progrès de ses secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière. Les entreprises canadiennes pourraient y participer dans les domaines suivants :

- Amélioration des techniques de production.
- Aménagement de vergers pour la consommation intérieure et l'exportation.
- Installations d'aquiculture en eau douce.
- Importation de sujets de reproduction pour l'amélioration du cheptel porcin.
- Aquiculture.
- Installations de traitement du caoutchouc.
- Appareils de séchage des céréales dans les usines de transformation.
- Installations de production d'amidon et de nouilles à partir de racines comestibles.
- Modernisation et expansion des installations de transformation de la fève de soja (fromage et lait de soja).
- Modernisation et expansion des usines de transformation du bois.
- Amélioration des programmes de lutte contre les animaux nuisibles dans les installations de stockage.
- Amélioration des terres et des eaux (programmes de développement de l'irrigation, etc.).
- Matériel pour petites exploitations agricoles, transformation et stockage des récoltes.
- Formation du personnel de commercialisation des produits agricoles.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Dans son Plan quinquennal de développement pour 1991-1995, le gouvernement porte au rang des priorités l'amélioration des infrastructures du pays. La crise économique que celui-ci a vécue après la guerre et la sévérité qu'ont manifestée à son endroit les IFI l'ont privé des sommes nécessaires à la réalisation de grands projets dans le domaine des transports. Au plan des infrastructures, le gouvernement a donc dû parer au plus pressé.

Les caractéristiques géographiques du Viet Nam l'obligent à recourir à toute la panoplie des modes de transport : dans les régions deltaïques, on se déplace par voie d'eau, alors que la route et le chemin de fer conviennent à la terre ferme. Si le Viet Nam veut atteindre l'objectif qu'il s'est fixé au plan économique, à savoir attirer les capitaux étrangers, il lui faudra rénover et reconstruire toutes ses infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aériennes (voir la troisième et la huitième études de cas).

Tous les aspects du transport relèvent du ministère des Transports et des Communications, sauf les déplacements aériens commerciaux, qui sont régis par